AR Prefecture

Reçu le 16/11/2022

017-211702410-20@@MMHUNE2de1MONFGUYOM - SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2022 N° 2022/116

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 03 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4ème extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

25 octobre 2022 Date de convocation : 04 novembre 2022 Date affichage:

Nbre de Conseillers :

19 Présents: 13 Votants: 13 Pour: 13 En exercice:

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Didier MOUCHEBOEUF, Simone ARAMET, Charlotte DENIS-CUVILLIER et Marie BERNARD.

Etaient excusés: Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU et Marc LIONARD

Etaient absents: Nathalie CHATEFAU, Gaëtan BUREAU et Claude NEREAU

Secrétaire de séance : Annie CHARRASSIER

OBJET: Validation de l'attribution d'une subvention au CCAS de la commune de Montguyon

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune de Montguyon attribue tous les ans une subvention au CCAS de la commune.

Pour l'année 2022, la subvention est d'un montant de 18 040.08 euros.

Monsieur Le Maire demande aux membres présents de valider la subvention au CCAS de Montguyon d'un montant de 18 040,08 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de :

- L'ATTRIBUTION d'une subvention au CCAS de Montguyon d'un montant de 18 040,08 euros pour l'année 2022,
- D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à ce dossier d'aide.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUSHEBOEUF